

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

ON EST TOUS RESPOSABLES DE NOTRE CONDUITE

Lorraine-mardi le 5 juin 2007. Les policiers de la Régie de police Thérèse-De Blainville sont fiers de se joindre à la campagne provinciale de sécurité routière « On est tous responsables de notre conduite » qui vise la diminution du nombre de victimes d'accidents de la route. En cette année de la sécurité routière, l'amélioration de la sécurité sur les routes du territoire desservi par la Régie de police demeure un enjeu majeur et prioritaire. Un plan d'action a été mis en place basée sur l'action et la mobilisation. Les objectifs sont de diminuer le nombre de collisions avec blessés, d'augmenter la visibilité des policiers de la circulation et de diversifier nos actions de sécurité routière ainsi que les clientèles cibles.

En effet, La Régie de police Thérèse-De Blainville établit ses assises en 2007 avec l'implantation de la planification des opérations de la circulation par le géoprofilage et la patrouille ciblée.

Dans le but d'être encore plus efficace, la Division Circulation et Prévention de la Régie de police a mis en place, la patrouille ciblée. Cette procédure a pour but de mieux équilibrer les interventions sur l'ensemble du territoire desservi par la Régie de police. Cette façon de faire nous permettra de mieux cibler les endroits à risque, de diminuer le nombre d'accidents et de renforcer le sentiment de sécurité des citoyens, explique l'inspecteur Gaudreau.

L'officier responsable planifie et supervise les assignations dirigées aux agents de circulation en tenant compte des endroits et des intersections à risque et du type d'intervention qu'ils doivent effectuer. Les policiers de la division Gendarmerie sont informés de cette planification afin d'assurer une surveillance et un suivi sur le territoire de la Régie. La Régie de police a bien l'intention de maintenir la planification des opérations de la circulation par le géoprofilage et la patrouille ciblée pour les trois années à venir afin d'en évaluer pleinement son efficacité !

Plusieurs activités de sensibilisation ont été effectuées et d'autres auront lieu tout au long de l'année :

Chez les jeunes, de nombreux accidents de la route sont liés à la conduite avec les facultés affaiblies. Au cours des années 2001 à 2005, 43 % des conducteurs de 16 à 24 ans décédés dans un accident avaient de l'alcool dans le sang. C'est pourquoi les policiers de la section Prévention ont, au cours du mois de mai, rencontré plus de 750 élèves âgés entre 16 et 17 ans dans leurs classes. C'est grâce au partenariat avec les directions des écoles secondaires de la région que les policiers ont pu amener les jeunes à réfléchir sur la consommation d'alcool et les attitudes à adopter face à la conduite d'un véhicule, en cette période de fin d'année scolaire et de bals de finissants. Lors de cette période les policiers ont également rencontré plus de 100 conducteurs de scooter. Ils ont été informés de l'importance d'une conduite responsable et une vérification mécanique de leurs cyclomoteurs a été faite. Une lettre a été envoyée aux propriétaires pour les informer des anomalies à corriger. »L'on remarque une grande amélioration mais il reste encore du travail à faire »ajoute l'agente Lefebvre responsable de cette tournée, surtout concernant l'achat et l'installation de silencieux modifiés, bruyants et illégaux !

La Régie fait parti également du réseau provincial permanent de vérification de sièges d'auto pour enfants via le bureau de prévention situé à Rosemère .Depuis le début de l'année les policiers ont vérifié plus de cinquante sièges afin de corriger l'installation mais surtout de rassurer les parents et prodiguer les conseils d'usage.

La semaine de la sécurité routière.

Afin de sensibiliser les citoyens des activités de la section circulation qui seront mises en place jusqu'à la fin de l'année, la Régie de police tiendra une semaine de la sécurité routière du 10 au 16 juin. Lors de cette semaine la population sera sensibilisée aux divers articles du code de la sécurité routière et les policiers accentueront leurs interventions principalement sur la vitesse, les feux de circulation, les véhicules modifiés, les arrêts obligatoires et des barrages routiers seront érigés afin de contrôler l'alcool au volant et modifier le comportement des conducteurs face à la réalité de l'alcool au volant.

D'autres activités sont prévues d'ici la fin de l'année tel que des campagnes de répressions visant le comportement à risque des conducteurs d'automobiles et de motocyclettes et des opérations sur le port de la ceinture de sécurité.



-30-

INFORMATIONS : Sergent Martin Charron
